

**LES
PROPOSITIONS
SUBORDONNÉES**
françaises

法 语 从 句

毛凤仔 编

外语教学与研究出版社

303543

高等学校教材

法语从句

毛凤仔 编著



外语教学与研究出版社

高等学校教材
法 语 从 句
FAYU CONGJU

毛凤仔 编著

* * *

外语教学与研究出版社出版

(北京市西三环北路19号)

北京外文印刷厂排版

北京怀柔平义分印刷厂印刷

新华书店总店北京发行所发行

开本850×1168 1/32 10.125印张 166千字

1988年6月第1版

1988年6月北京第1次印刷

印数1—4000册

* * *

ISBN 7-5600-0335-4/G·199

定价：1.70元

编写说明

在法语学习中存在着一些难点。从句句型也是其中之一。编写本书的用意就是为了帮助学员们解决在听、读、说、写中所遇到的从句方面的问题。

法语界前辈郭麟阁先生在他的《法语句法和句型初探》一书的前言中说过，解放以来法语教学偏重词汇，对句型注意不够。这里说的句型，主要当然是指包含从句的复杂句型。编写者十分同意这种看法，觉得这种缺陷确实存在。编写者认为在一般学习中，从句句型虽然有所接触，但若能通过一次系统化的学习，句型就能得到更好的理解和掌握，法语水平也就能更有效地提高。学员的头脑中若是具备了各种从句的框式，理解的速度和深度都可有所增进，说写方面也会受益，这是没有疑问的。

综观目前常用的语法书，对从句的介绍都较简略，谈的多半是从句中的动词时态的用法，对于其结构和意义触及不多。迄今为止，在这个领域中，内容最丰富、最有价值的著作当推kr.Sandfeld的《*Syntaxe du français Contemporain*》的第二册：《*Les Propositions Subordonnées*》，但这是一部专论性著作，难为普及这个目的服务。

本书的编写就是为了适应当前实际的需要。

本书着重描写复杂的句型。在特定的体系内，尽可能地吸收融合了Sandfeld氏著作和其他有关著作中有益的内容。编排上注意做到提纲挈领，眉目清楚，以便于学习与记忆。书后附有较详尽的索引，以便于查阅。

本书可以作为教学参考书，高年级选修课教材或个人进修读物。若作为教材，教师可以根据需要，有所取舍，重点讲

解，以保证进度。配合学习，学员可以仿照一些重点句型进行造句，或将书中一些较难的例句译成汉语，或对一本书、一份报刊就某类从句写出分析、统计报告，或做些其他适当的练习。

由于编写者水平有限，所掌握的材料也不够，现实生活中语言活动又是如此丰富多彩，语法难以进行全面概括，因此书中错误缺点必然不少，希望读者提出批评指正。本书编写的目的之一也是为了抛砖引玉，希望在法语从句这个开拓得很不够的园地里，将来最终能结出丰硕的果实来。

本书由一九八四年在洛阳举行的全国外语教材编审委员会法语教材编审组审稿会审查通过。到会的有主持人赵俊欣、李廷揆，主审人周世勋、马炳华，以及岳扬烈、唐志强、徐百康、王德华、王嘉瑜、陈燕芳、张本、李秀琴、钱锦清、徐秀芝、程超凡等同志。他们，特别是两位主审人，对初稿提出许多宝贵意见，使编写者在对初稿作进一步修改时有所遵循。编写者在这里谨向上述各位表示最深切的谢意。本院青年教师邱秀贤、张小敏同志曾协助工作。本院前任法籍教师 Fr. Mouricou 先生，虽上了年纪，却不辞辛苦，跑了好些图书馆，帮助核对了一些例句。对于上述三位，编写者也在此一并表示衷心的感谢。

编写者

于广州外国语学院

一九八五年二月

Chapitre V. Propositions finales	241—246
Chapitre VI. Propositions consécutives	247—255
Chapitre VII. Propositions comparatives	255—281
Chapitre VIII. Autres propositions circonstan- cielles	281—284
Supplément: La Subordination complexe	285—290
Index	291—314
Bibliographie	315—316

REMARQUES PRELIMINAIRES

Nous nous bornons ici à dire quelques mots sur le classement des propositions subordonnées.

La dénomination grammaticale peut difficilement être toujours très heureuse. L'adoption d'une certaine terminologie à l'exclusion des autres est due surtout au fait qu'elle nous semble favoriser, plus que les autres, la présentation d'un système en question.

Quand on dit qu'une "proposition subordonnée" s'oppose à une "proposition principale" à laquelle elle appartient, on ne veut pas dire par là, comme les termes invitent à le croire, que la proposition principale renferme l'idée principale, tandis que la proposition subordonnée renfermerait l'idée secondaire. Dans: "Déjà le printemps approchait, lorsque Hannibal leva le camp", la subordonnée de temps ne marque pas une détermination de date, mais l'événement lui-même. "J'avais treize ans quand ma mère mourut", peut signifier: "J'avais treize ans au moment où ma mère mourut", mais aussi: "Ma mère mourut, lorsque j'avais treize ans". On peut faire observer en plus que, dans bien des cas, il ne reste pas de proposition principale ni même de proposition si l'on retranche la ou les subordonnées: "(Qui dort) dîne"; "(Si je vous raconte cela), c'est (que je vous sais discret)". Donc, si nous adoptons les termes "proposition principale" et "proposition subordonnée", ce n'est pas parce qu'ils sont très justes, mais parce qu'ils présentent l'avantage d'être universellement reconnus.

On peut classer les subordonnées d'après leur forme, leur fonction ou leur sens.

Le classement d'après la forme, recommandé entre autres par le *Grand Larousse de la langue française*, divise les propositions subordonnées en conjonctives, relatives, interrogatives, infinitives et participiales, ainsi nommées parce qu'introduites respectivement par une conjonction de subordination, un pronom

relatif, un mot interrogatif, un infinitif et un participe. L'inconvénient de ce classement, à notre avis, est que d'une part le terme "proposition conjonctive", englobant des propositions d'espèce nettement distincte de nature, différencie imparfaitement, et que d'autre part les propositions infinitive et participiale, possédant dans une moindre mesure les caractères spécifiques de la subordination (mots marqueurs de la dépendance par rapport à la principale, ordre verbe-sujet avec mélodie suspensive, etc.) jouissent mal du même statut que les trois propositions précédentes.

Le classement d'après la fonction donne la proposition subordonnée sujet, la proposition subordonnée attribut, la proposition subordonnée épithète, la proposition subordonnée complément d'objet, etc. Il n'est pas commode, pensons-nous, en ce sens que les fonctions des propositions n'étant pas reconnaissables du premier coup, mais après un petit effort d'analyse, on ne peut pas les nommer pour ainsi dire d'une manière spontanée. Nous estimons aussi que les redites sont multiples dans ce système de présentation, parce qu'on est obligé de placer des propositions de structure identique dans des chapitres différents, ce qui rend le tableau des propositions assez confus.

Le troisième classement, tel que pratiqué par Maurice Grevisse dans *Le Bon Usage*, se fonde sur la nature du mot auquel les subordonnées sont assimilables: celles qui sont assimilables à un substantif sont appelées subordonnées substantives, celles qui le sont à un adjectif subordonnées adjectives, et celles qui le sont à un adverbe subordonnées adverbiales. Ce classement a aussi ses inconvénients. Le terme de "subordonnées substantives", comme celui de "subordonnées conjonctives" du premier classement, n'est pas suffisamment différenciateur. N'est-il pas fastidieux, pour préciser, d'être obligé de dire tout le temps: une "subordonnée substantive introduite par *que*", une "subordonnée substantive introduite par un mot interrogatif", et même, une "subordonnée substantive introduite par un pronom relatif"? Remarquons surtout que le terme "subordonnées adjectives" semble avoir beaucoup de mal à s'implanter, face à la bonne et simple appellation de "propositions relatives" qui le concurrence!

D'ailleurs, il y a des "propositions adjectives" qui sont difficilement assimilables à un adjectif: "Il fit tomber le cendrier *qu'il ne ramassa pas*".

Le classement traditionnel suivant lequel les subordonnées sont divisées en complétives, relatives et circonstancielles est de nature mixte, se fondant à la fois sur la forme et sur la fonction. Il a pour avantage d'être bien pratique. Celui que nous adoptons s'y conforme à peu près. Seulement le terme de "propositions complétives", nous le réservons exclusivement aux propositions introduites par la conjonction *que*. Celles introduites par un mot interrogatif, appelées "propositions interrogatives", se distinguent ainsi des "propositions complétives". Si les termes "subordonnées substantives", "subordonnées adjectives" et "subordonnées adverbiales" figurent dans notre table des matières, c'est que ces dénominations, selon nous, ont ceci de bon qu'elles aident à mieux pénétrer la nature des propositions subordonnées.

ABREVIATIONS

- Ac: Dictionnaire de l'Académie.
BU: Le Bon Usage. mfwy mfwm
CP: Comment on parle en français.
DD: Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques.
DSF: Dictionnaire des structures fondamentales du français.
FA: Le Français d'aujourd'hui.
GF: Grammaire du français classique et moderne.
GL: Grammaire Larousse du XX^e siècle.
GLC: Grammaire Larousse du français contemporain.
GLLF: Grand Larousse de la langue française.
GP: Grammaire pratique du français d'aujourd'hui.
NDD: Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne.
NDDC: Nouveau dictionnaire des difficultés du français.
PR: Le Petit Robert.

(Pour le détail des ouvrages grammaticaux listés, voir la bibliographie.)

LIVRE I. PROPOSITIONS SUBSTANTIVES

Chapitre I. Propositions Complétives

§1. Généralités.

Les propositions complétives s'introduisent par la conjonction de subordination *que*. Elles sont nécessaires pour compléter la proposition principale, qui, sans elles, serait en suspens. Elles peuvent assumer dans la phrase diverses fonctions: sujet, attribut, apposition, complément de nom, complément d'adjectif et complément d'objet.

§2. La proposition complétive employée comme sujet.

Employée comme sujet, la proposition complétive peut prendre la place ordinaire d'un sujet, c'est-à-dire au début de la phrase:

Que ses amis le méconnaissent, le remplissait d'amertume. (Rolland)

Souvent il y a reprise du sujet par *ce*, *cela* ou *la chose*:

Tout cela, qu'on le cache aux enfants, aux écoliers, c'est naturel, c'est humain et c'est même nécessaire. (Duhamel)

Que nos armées soient constamment battues, cela me déconcerte et me navre. (Donnay)

Qu'une fillette de dix ans à peine priât de la sorte (. . .) la chose était, certes, assez extraordinaire. (Farrère)

Emphatiquement, il y a la reprise par *voilà qui*:

Que la douceur et la pitié, l'humour et la lumière intérieure qui parcourent ces images nous apaisent, voilà qui ne fait pas de doute. (Le Nouvel Observateur)

La proposition complétive sujet peut suivre aussi le verbe, c'est quand il y a inversion:

D'où vient que Minie soit si tranquille depuis une

semaine? (Lichtenberger)

De là vient qu'on peut penser avec des images et sans mots. (Lacroix)

Peu importe qu'on soit nombreux. (DSF)

Dans la grande majorité des cas, la proposition complétive sujet s'emploie en extraposition, autrement dit, comme "sujet réel", reprenant et précisant un sujet "apparent":

Il dépend de ton patron que tu puisses t'absenter cet après-midi ou non. (NDDC)

Il est nécessaire qu'elle comprenne que tout engagement doit être tenu. (Maurois)

Qu'il est étrange que d'une période de souffrance soit née une œuvre aussi tranquille! (D. Boulanger)

Il me paraît que tu dois porter plainte. (DSF)

C'est dommage que la vie ne soit pas à recommencer. (Bazin)

Dans ce cas, il ne reste souvent devant la proposition complétive que l'attribut:

Sûr, que c'est la guerre. (Dorgelès)

Bizarre qu'il se sentît si peu un vainqueur. (Aragon)

Chose singulière, n'est-ce pas, que là où il n'y a point d'amour, il puisse y avoir de la jalousie. (A. Daudet)

Quel dommage qu'un homme de cette valeur soit engagé dans une entreprise un peu louche. (Duhamel)

Dans le cas suivant, l'attribut est postposé, étant suivi d'une proposition relative:

Mais qu'elle allât chez des maquerelles, se livrât à des orgies avec des femmes, qu'elle menât la vie crapuleuse de créatures aobjectes, *quelle divagation insensée*, à la réalisation de laquelle, Dieu merci, les chrysanthèmes imaginés, les thés successifs, les indignations vertueuses ne laissaient aucune place! (Proust)

Dans la langue parlée, on se sert de la formule *c'est (donc) ça que* pour désigner qu'un fait jusqu'ici inexplicable trouve son explication dans ce qu'on vient d'apprendre ou de constater:

Ah! Vous mangez mes pruneaux! C'est donc ça qu'ils filent et qu'ils ne reparaisent plus sur la table! (Zola)

(La cuisinière a économisé 300 francs) Ah! ma pauvre Martine, c'est donc ça que nous avons mangé tant de pommes de terre! (Zola)

Souvent et surtout dans le discours parlé, le simple *que* introduisant une complétive sujet est remplacé par *le fait que*. Alors la proposition complétive est complément de nom du nom *fait*:

Le fait que peu de familles de couleur ont les moyens d'adopter des enfants abandonnés réduit souvent ces arguments à des discussions académiques. (Le Monde)
Le fait même que les athlètes handicapés puissent en remonter à bien des valides par leur enthousiasme et leur vitalité est déjà un exploit. (Ouest-France) (Le subjonctif y reste le mode le plus employé.)

§3. La proposition complétive employée comme attribut.

La proposition complétive s'emploie comme attribut:

Le pis est que tous, instruits et élevés pour le professorat, ne restent pas dans le professorat. (Zola)

Ma seule consolation, quand je montais me coucher, était que maman viendrait m'embrasser quand je serais dans mon lit. (Proust)

Le terrible était que le télégraphe ne marchait plus. (Aragon)

Le premier terme, adjectif substantivé ou substantif, est souvent détaché et repris par *ce*:

Le terrible, c'est que tous ces gens se détestaient, se querellaient. (A. Daudet)

L'agrément du quartier, c'est que le bois de Boulogne est à côté, disait papa. (Vaillant-Couturier)

L'intercalation de *ce* est de rigueur si le sujet est formé par une proposition relative précédée de *ce*:

Ce qui est certain, ou du moins ce que j'ai pu constater, c'est qu'en tout cas les élèves ne se sentent pas vraiment concernés par la philosophie. (L'Express)

Ce que j'avais voulu éviter à tout prix, c'était que ma

mère fût éclairée sur le drame. (Bourget)

On remarquera que le mode dans ces propositions-là est généralement l'indicatif, même après les adjectifs qui en construction impersonnelle appelleraient le subjonctif. Comparez les deux phrases suivantes de Mauriac:

C'était étrange qu'il ne songeât qu'à me retenir.

L'étrange est que Thérèse ne se souvient des jours qui suivirent le départ d'Anne et des de la Trave que comme d'une époque de torpeur.

C'est qu'il s'agit ici plutôt de la constatation du fait que de son appréciation. Pourtant l'usage est loin d'être fixe en ces cas. Le subjonctif apparaît régulièrement lorsque la phrase exprime une volonté, une nécessité, une appréhension:

Son grand plaisir était que je me fasse belle pour sortir à son bras. (Laffitte)

L'essentiel c'est que le ménage soit proprement tenu. (Coppée)

Mon effroi était que Françoise (. . .) refusât de porter mon mot. (Proust)

Il faut se garder d'employer substantivement n'importe quel adjectif qu'on rencontre en construction impersonnelle; ainsi, on ne dira guère "le probable est que. . .", ni "le sûr est que. . .", ni "le naturel est que", mais on peut les mettre au superlatif: "le plus probable, le plus sûr, le plus naturel est que. . ."

Notons enfin que pour certains grammairiens, dont G. et R. Le Bidois, les complétives dont il s'agit dans ce paragraphe n'ont pas la fonction d'attribut, mais celle de sujet. On se référera à ce sujet à la *Syntaxe du français moderne* (t. II, §§ 1280 et 1280 bis) de G. et R. Le Bidois.

§4. L'emploi isolé de la combinaison "c'est que".

C'est que sert d'abord à renforcer un énoncé (= *le fait, (c')est que*):

En déployant le papier, il se mit à le relire. "C'est qu'elle écrit joliment bien", fit-il. (Ereckmann-Chatrian)

Après une expression marquant le doute ou l'incertitude, *c'est que* équivaut à la formule *toujours est-il que*:

Était-ce un souvenir qu'elle évoquait, ou la tentation de tourner encore en mesure? C'est qu'elle ne le lâchait pas. (A. Daudet)

Très souvent, on se sert de *c'est que* pour introduire une phrase qui donne la raison de ce qui précède ou de ce qu'on fait ou vient de faire:

Je lui avais mis sur son réchaud une tasse de chocolat, il n'y a pas touché.— C'est qu'il avait soupé dehors. (Brieux)

Il s'écoute un peu trop parler; mais c'est aussi qu'il parle bien. (Gide)

La place de la poésie s'est restreinte dans notre littérature contemporaine. Ce n'est pas seulement parce que le public qui lit des vers n'est pas très nombreux; c'est aussi que les poètes se sont écartés du vulgaire. (Abry, Audic et Crouzet) (*C'est que* alterne ici avec *c'est parce que* dont il devient synonyme.)

L'infirmerie, c'est qu'on est pour mourir. (Carco)
(Ellipse populaire pour "quand on est à l'infirmerie, c'est qu'on va mourir.")

Vous soupçonnez bien facilement, père Lorient, dit-il (. . .) — C'est que j'ai les cheveux gris. (Emile Souvestre)

Qu'est-ce que tu as signé? — Voilà. . . C'est que, je n'avais pas voulu te parler de rien tant que ce n'était pas fait. (Gyp)

Quand j'avais six ans. . . — Ah! . . . c'est que je suis un peu pressé. . . Grandissez. . . grandissez! (Rey et Savoir)

Ainsi, *c'est que* sert aussi à marquer qu'on refuse, qu'on hésite, qu'on a des objections, qu'on n'est pas disposé à entrer dans la matière, etc.:

A ce propos, on m'a raconté une petite histoire. — C'est que nous sommes déjà en retard — Une minute. Mon histoire dure une minute. (Coelus)

Vous acceptez, n'est-ce pas? — C'est que. . . — Vous n'avez pas le droit de refuser. — C'est que. . . — Mais

si, mais si. (Coolus)

Dans de nombreux cas, *c'est que* donne à la fois la raison de ce qui précède et la conclusion qu'on peut en tirer. On peut le traduire par *la raison en est que* ou *on peut en conclure que*:

Quand vous entendrez quatre violents, courts, coups de sifflets, c'est que le bateau aura été torpillé. (Maurois)

Quand on trompe un homme pendant dix ans, c'est qu'on l'aime, sans cela, on le quitte. (Anouilh)

Puisqu'elle m'a donné rendez-vous pour demain, c'est que tout n'est pas perdu. (Miomandre)

Du moment que j'entends le tabouret, c'est donc que je ne suis pas sourd. (Duhamel)

Si Mohtar n'appelle pas, c'est qu'il peut se débrouiller seul. (Duhamel)

Moi, si j'étais homme, je choiserais Adeline. — C'est que tu ne connais pas Sylvie. (Zola)

En langue familière, la combinaison *c'est que* est assez souvent précédée d'une proposition relative ayant pour antécédent un pronom démonstratif ou un substantif:

Ceux qui meurent, c'est qu'ils le veulent. (Zola)

Les jeunes bourgeoises qui sont ignorantes, c'est qu'elles le veulent bien. (Donnay)

Toutes les grandes œuvres d'art sont d'assez difficile accès. Le lecteur qui les croit aisées, c'est qu'il n'a pas su pénétrer au cœur de l'œuvre. (Gide)

Les mots qui n'ont pas de féminin, c'est que leur féminisation était inutile. (R. de Gourmont)

La forme négative *ce n'est pas que* présente les mêmes emplois que *c'est que*. Elle sert d'abord à atténuer, équivalant souvent à *on ne peut pas dire que* ou *je ne veux pas dire par là que*:

Vous avez donc du chamois par ici? — Ce n'est pas qu'il y en ait beaucoup. (A. Daudet)

Ce n'est pas qu'il soit facile de trouver des solutions nouvelles sur des questions tellement débattues. (O Bloch)

Elle sert encore dans son sens causal à indiquer un motif qu'on écarte;